

La Gazette

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

N° 47



ANNÉE 2011

ÉDITORIAL



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers concitoyens et amis,

Pratiquement à l'aube d'une année qui marquera – par des élections nationales capitales sur lesquelles nous aurons à nous exprimer – notre volonté à poursuivre une politique de rigueur nécessaire au redressement de notre Pays ; la France, il m'appartient au crépuscule 2011, en ce mois de décembre, de vous faire part de mon sentiment sur la situation de notre petite collectivité à Auffreville-Brasseuil.

Comme prévu nous sommes entrés de plain-pied dans la Communauté d'Agglomération ; la CAMY.

Participation active de vos élus dans le conseil communautaire par l'obtention d'une subvention importante nécessaire à la réalisation de travaux sur les murs de la mairie et de l'école et la mise en place pour l'ensemble du Mantois d'une commission relative aux travaux de lutte contre le ruissellement suite à nos études réalisées sur 8 communes concernées par la dernière catastrophe naturelle et classées comme telles par les services de l'État.

Ceci n'ayant pas empêché vos élus référents de réaliser l'ensemble des travaux de lutte contre les ruissellements sur les terrains privés qui sont la différence que l'on peut souligner avec le domaine public concerné par les subventions qui permettent d'effectuer les ouvrages complémentaires.

Je ne ferai pas la lecture du « catalogue » de nos réalisations de fonctionnement 2011, il est important et, au fur et à mesure, vous avez eu dans votre boîte à lettres les informations municipales. **C'est éloquent ! Énormément de travaux réalisés et.... Payés.** Moralité ; notre situation financière fait des envieux ! Mais, chers amis, vous l'imaginez, il n'y a rien sans mal. Que de peine concentrée pour avoir le sentiment du devoir accompli et la fierté de l'ensemble de vos élus et personnels communaux d'accomplir leur mission pour votre confort le meilleur et l'évidence de notre façon de gérer le budget en « bon père de famille ».

Non aux endettements surréalistes dont on nous rabat les oreilles, aux emprunts qui paient les intérêts de ceux contractés par le passé récent. C'est intolérable !

Vous l'avez compris ; **avec un endettement communal à zéro** nous ne sommes pas concernés par les emprunts toxiques qui pénalisent lourdement l'avenir de notre Pays.

Selon la tradition et au nom de tous ; Bonne année, bonne santé pour une année 2012 que je vous souhaite la plus sereine possible.

Le Maire,
Serge ANCELOT

Et, invariablement : qu'il me soit permis d'exprimer ma fierté, ma reconnaissance, pour tous ceux d'entre vous qui, associativement ou (et) bénévolement contribuent au bon fonctionnement et à la richesse de notre commune en assurant un lien social qui force l'admiration.

Merci, chers compatriotes

HISTORIQUE DE L'ESPACE SOCIO CULTUREL

Dépendances du moulin à eaux mentionné dans l'acte de foi et hommage que Jacques du Vaudavid, écuyer, seigneur d'Auffreville rend le 3 avril 1552 au seigneur de la Forest-de-Civry. Il est ensuite connu comme le moulin « Saussier » du nom de plusieurs générations de meuniers qui l'ont exploité.

Ce bâtiment porté au Plan d'Occupation des Sols en réserve d'équipement, a été acheté en 2000, lors de la succession de Madame Saussier pour 30 000 francs soit 4 573,47 €.



La réhabilitation du bâtiment et de ses abords a été réalisée en 2004/2005 et a constitué les 2 actions d'un contrat rural qui a permis d'obtenir les subventions nécessaires au financement.

Coût de la réhabilitation TTC 484 506.75 € dont subventions Département et Région : 109 763.29 €

Coût des abords TTC 73 090,48 € dont Subventions Département et Région : 28 904,34 €



Le lavoir a été intégralement restauré bénévolement par des élus et le personnel communal en 2007.



En 2008, le préau extérieur a nécessité une restauration totale afin d'assurer la sécurité publique ; ces travaux ont bénéficié d'une dotation globale d'équipement de 30 %.



Puis par phases successives sur 3 années de 2008 à 2011 les combles ont été aménagés, en un logement de 3 pièces qui est loué depuis le 1^{er} novembre par un jeune couple.

Cet aménagement a également bénéficié de subvention.



Il reste à lancer la dernière phase de ce grand chantier qui consistera à aménager un local destiné à l'école pour le matériel de sport, une kitchenette pour l'espace socio-culturel et des caves pour les locataires et la collectivité.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS 2011 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCES des 4 février - 18 mars - 22 avril - 17 juin
- 20 juillet - 30 septembre - 16 décembre

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

ont été votés avec les résultats cumulés suivants :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : + 129 621,50 €
- INVESTISSEMENT : + 148 275,29 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : + 42 449,17 €
- INVESTISSEMENT : - 6 703,19 €

LES BUDGETS 2011

ont été votés équilibrés en recettes et en dépenses aux sommes de :

1°) communal

- Investissement : 431 817,95 €
- Fonctionnement : 512 601,43 €



2°) salle communale

- Investissement : 38 739,21 €
- Fonctionnement : 59 746,02 €

ACQUISITION DE TERRAINS

Des régularisations d'acquisition de bandes de parcelles constituant des trottoirs ont été effectuées dans diverses rues de la commune.

SUBVENTIONS OBTENUES

- Au titre de la sécurité routière pour les marquages au sol.
- Au titre des travaux d'aménagement de l'appartement communal 4 rue du château
- Au titre d'un fonds de concours de la CAMY pour la reconstruction et la restauration du mur de la mairie et de l'école.
- Au titre du programme complémentaire de voirie pour la remise en ordre des voiries suite aux dégâts occasionnés par le gel.
- Au titre de la restauration des bâtons de procession de la chapelle.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Il a été décidé d'attribuer le logement communal :

- Au-dessus de la mairie à Monsieur Delmotte et Mademoiselle Hugues avec un loyer mensuel de 531,64 €.
- 4 rue du château à Monsieur Lainé et Mademoiselle ESPOSITO avec un loyer mensuel de 600 €.

CAISSE DES ÉCOLES

Il a été décidé de supprimer, à partir de l'année 2011, la caisse des écoles et d'intégrer toutes les opérations comptables dans le budget communal

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

La Loi imposant un diagnostic d'accessibilité sur l'ensemble des bâtiments communaux, il a été effectué dans le cadre d'un groupement de commande avec la CAMY.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il a été décidé d'effectuer des précisions et des modifications dans les articles de règlement du PLU. Cette procédure est assurée par la Direction Départementale des Territoires. Une enquête publique aura lieu préalablement à l'approbation de la modification du PLU. Les dates seront communiquées en temps utile.

TRANSPORT A LA DEMANDE

3 arrêts sont prévus pour le transport à la demande :

- 1 devant la mairie,
- 1 devant les moulins de Brasseuil,
- 1 au soleil levant.

Des poteaux indicateurs ont été posés.

FRAIS SCOLARITÉ EXTRA-MUROS

Il est confirmé qu'aucun frais de scolarité extra-muros ne sera versé y compris au titre de la **Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)**.

L'obligation d'une commune étant la préservation impérative des effectifs suffisants pour la pérennité de son école.

Toute inscription d'un élève en CHAM requiert obligatoirement au préalable l'accord écrit du Maire de la commune d'origine.

RÉGIME INDEMNITAIRE

Le régime indemnitaire du personnel communal a été mis en conformité avec la nouvelle réglementation.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Elle remplacera la taxe locale d'équipement à compter du 1^{er} janvier 2012. Elle est fixée à 4,50% et est applicable sur les autorisations de construire.



Extrait du tarif

Location de la salle communale 2012

- Samedi 10 h/Dimanche 9 h :

habitant : 328 €

extra-muros : 672 €

- Samedi 10 h/Dimanche minuit :

habitant : 413 €

extra-muros : 864 €

- Vendredi 15 h/Dimanche minuit :

habitant : 575 €

extra-muros : 1 056 €

DÉDOMMAGEMENT ASSURANCE

Le remboursement des dégradations suite à l'effraction de l'espace socio-culturel et du logement communal attenant au mois d'août d'un montant de 5 783 € a été accepté.

ALARMES

Désormais les bâtiments de la cantine/garderie et l'espace socio culturel sont protégés par une alarme.

PERSONNEL COMMUNAL

Faisant suite au départ de Madame Sylvie LARIVE, le tableau des effectifs du personnel communal a été mis à jour.

L'entreprise de nettoyage AZUREL PROPRETÉ effectue désormais le ménage à l'école, dans la salle communale et à l'espace socio-culturel.

Le contrat d'entretien des espaces verts est confié à l'entreprise MG JARDINS .

CHARGES TRANSFÉRÉES A LA CAMY

L'entrée dans la CAMY a induit un certain nombre de charges qui lui ont été transférés. Le rapport des charges financières transférées a reçu un avis favorable.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

L'entrée de notre commune dans la CAMY nous a sorti automatiquement :

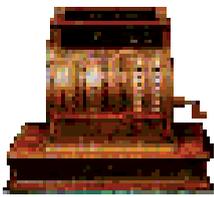
- du syndicat intercommunal d'Assainissement de la Vaucouleurs pour les eaux usées,

- du syndicat intercommunal de gestion de l'eau potable pour l'eau,

- du SIVOM pour les ordures ménagères puisque la CAMY en a les compétences.

Restait uniquement la compétence « piscine pour les scolaires » au SIVOM, il a été décidé d'en sortir totalement puisqu'à compter du 1^{er} janvier 2012 puisque nous bénéficions des tarifs attractifs pour la piscine AQUALUDE à Mantes-La-Jolie.

Notre commune ne fait donc plus partie de ces syndicats.



Tarifs cantine & garderie

TARIFS COMMUNAUX

Désormais les tarifs seront réévalués à chaque rentrée scolaire et non plus au 1^{er} janvier de chaque année.

De ce fait le tarif de cantine est maintenu jusqu'en septembre 2012.

□ CANTINE :

- 4,47 € /repas pris chaque jour
- 3,87 €/repas à partir du 2^{ème} enfant,
- 4,89 €/repas occasionnels.

□ GARDERIE :

MATIN Forfait : 25 €

SOIR Forfait : 35 €

MATIN & SOIR Forfait :

- 45 € Grande section de Maternelle,
- 55 € Primaire.

Garderie exceptionnelle :

- Matin : 3,50 €
- Soir : 4,50 €



COÛT DES SERVICES RENDUS

Il est rappelé que ces services publics sont payés partiellement par les parents. Une partie du financement reste à la charge de la collectivité et donc par conséquent à charge de tous les contribuables ayant ou non des enfants à l'école, ainsi en moyenne pour 2010 :

Par service rendu	Payé par les parents	A charge de la collectivité
Repas cantine	4,37 €	2,77 €
Garderie du matin	1,83 €	1,31 €
Garderie du soir	2,76 €	2,62 €

Depuis la rentrée scolaire 2011 les garderies sont facturées au forfait afin d'uniformiser les pratiques avec les communes voisines et notamment avec l'école maternelle de Vert avec qui nous travaillons en étroite collaboration en intercommunalité.

PISCINE

Les enfants de l'école se rendront à la piscine de Mantes-La-Jolie « AQUALUDE » à la 1^{ère} session du 3 janvier au 23 mars 2012. 13 enfants sont concernés ;



PARTICIPATION A L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants de 3 et 4 ans sont scolarisés à l'école maternelle de Vert. La participation financière communale est de 500 €/an soit pour l'année scolaire 2010/2011 pour 15 enfants + 1 enfant partir en cours d'année : 7 667 €.



LES EAUX DE RUISSELLEMENT

Ou en sont-ils ?

L'étude est terminée. Le transfert du dossier a été effectué en avril 2011 du Syndicat Intercommunal d'assainissement de la Vaucouleurs au Syndicat de la Rivière Vaucouleurs Aval qui a la compétence ruissellement et aura en charge la réalisation des travaux.

Le conseil Municipal a voté à l'unanimité après consultations réglementaires d'une 1^{ère} tranche de travaux sur le domaine privé, rue des gains : passage d'une canalisation d'un diamètre de 80 cm reliant la rue des gains à la rivière. A ce titre, le Conseil Municipal tient à renouveler ses remerciements à Odette et Gérard Delamarre qui ont permis la réalisation de cet aménagement d'intérêt général.

Avec de nombreuses difficultés nous avons réussi à faire déplacer en juin un responsable du Conseil Régional en charge du dossier sur le terrain pour constater les problématiques de l'orage 2007 et les travaux à réaliser sur les pâturages du haut de Breuil-Bois-Robert afin de le convaincre de la nécessité d'obtenir la subvention la plus importante possible pour que les élus de Breuil-Bois-Robert puissent envisager financièrement la réalisation des 3 merlons indispensables à la régulation des apports d'eau en aval de Brasseuil.

Les travaux de remplacement du collecteur rues de la haie boulland, des fermes et des gains sont liés aux travaux de Breuil-Bois-Robert pour obtenir les subventions. Les crédits sont prévus au budget communal depuis plusieurs années.

A la demande de Monsieur Ancelot, la CAMY a constitué un groupe de travail pour assister les communes adhérentes à finaliser les études en cours et proposer une assistance technique avec d'éventuels compléments de financement pour la réalisation de travaux.

Dossier très difficile depuis octobre 2007, nous avons franchi chaque obstacle avec pugnacité et détermination, les financements semblent désormais favorables à l'acceptation de l'engagement des élus de Breuil-Bois-Robert.

En dernière minute la police de l'eau (service de l'Etat) émet des remarques sur les projets d'aménagement ce qui retarde encore les consultations des entreprises.

Restons tout de même optimistes pour une réalisation courant 2012.

LES TRAVAUX 2011

Après 2009 avec les travaux de voiries, 2010 avec la réfection de la cantine et d'une partie de l'école, l'année 2011 est, elle aussi, sous le signe des travaux.

L'investissement global 2011, en intégrant tous les travaux liés au ruissellement, à l'aménagement d'un logement à l'espace socio-culturel, à la valorisation du patrimoine communal ainsi qu'à l'entretien et à la sécurisation des voiries se chiffre à plus de 180.000 euros.

Cette nouvelle vague de travaux, comme ceux des années précédentes, a été financée sans avoir recours à l'emprunt.

Des subventions accordées par le Conseil Général, le Conseil Régional ou la CAMY sont venues minimiser le coût final.

✓ **L'entretien et la valorisation du patrimoine communal**

Outre l'aménagement d'un logement à l'espace socio-culturel, la commune a réalisé d'autres travaux de valorisation du patrimoine communal : réfection du mur séparatif de l'école/mairie et du chemin des confidences, remplacement de la chaudière de la mairie et de l'école, nouvelle porte d'entrée pour la mairie et rénovation de bâtons de pèlerins.

Ces travaux se sont élevés à près de 70.000 euros et ont été subventionnés

- pour le mur du chemin des confidences à hauteur de 50% par la CAMY
- pour des bâtons de pèlerins à hauteur de 70% par Conseil Général



✓ L'entretien et la sécurisation des voiries et trottoirs

De nombreux travaux de remise en ordre de voirie et de sécurisation des trottoirs ont été réalisés. Ils se sont élevés à plus de 35.000 euros et ont été subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil Général.

Aménagement du chemin de la rivière

Sécurisation de la circulation piétonne



Sécurisation de la circulation des véhicules



Quartier du Soleil Levant

Un radar pédagogique a été installé et le panneau d'entrée de village avancé afin de limiter la vitesse sur la zone dangereuse du Soleil Levant. Une limitation de vitesse à 70 aux abords du village sera mise en place prochainement par le Conseil Général en charge de la Route Départementale.



Rue du village

Recul de l'alignement du bâtiment de Monsieur Vicente améliorant la visibilité de la rue.

A ce titre, le Conseil Municipal tient à renouveler ses remerciements à Monsieur Vicente pour les services rendus lors de la réalisation des travaux.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CANTONALES DANS VOTRE COMMUNE

Le 20 mars 2011

1^{er} Tour

Inscrits :	454
Votants :	185
Exprimés :	181

CHOQUIER :	18
De CARRARA :	61
HOREN :	11
BLEVIN :	36
DI BERNARDO :	44
BRUNET :	7
MATYJASIK :	4

Le 27 mars 2011

2^{ème} Tour

Inscrits :	454
Votants :	194
Exprimés :	178

Pierre BLEVIN :	69
Maryse DI BERNARDO :	109

Maryse DI BERNARDO (Maire de la Falaise) a été élue Conseillère générale, Monsieur Daniel MAUREY (Maire de Boenville-en-Mantois) est son suppléant.

Madame Sophie PRIMAS, Députée suppléante de la 9^{ème} circonscription des Yvelines avait succédé à Mr Henri CUQ en 2010. Depuis le 25 septembre 2011, Elle est élue sénatrice des Yvelines

A NOTER

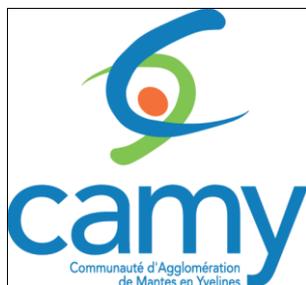
Agenda

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

les 22 avril & 6 mai 2012

LES ELECTIONS LEGISLATIVES

les 10 & 17 juin 2012



Voilà presque un an déjà que notre village est entré dans la **Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines**

En janvier 2012, treize nouvelles communes vont faire leur entrée dans l'agglomération : Boinville-en-Mantois, Épône, Favrieux, Flacourt, Goussonville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, La Falaise, Le Tertre-Saint-Denis, Mézières-sur-Seine, Perdreaux, Soindres et Vert.

Une seconde phase d'adhésions, en 2013, portera le nombre de communes de la CAMY à 35 avec Gargenville, Guernes, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père et Saint-Martin-la-Garenne.

Un premier bilan peut d'ores et déjà être effectué.

✓ **L'accès à tarif préférentiel aux équipements et services communautaires**

○ **Les équipements communautaires**

L'École Nationale de Musique bien sûr, la piscine Aqualude qui vient d'ouvrir ses portes le 3 décembre dernier et bientôt la patinoire offrent un accès aux habitants de la commune au tarif préférentiel intercommunautaire

○ **Le transport à la demande**

Un nouveau service de transport est proposé aux habitants d'Auffreville-Brasseuil, du lundi au samedi, de 9h à 17h.

1^{ère} étape indispensable : vous devez vous inscrire à la Boutique Bus située à la Gare de Mantes la Jolie (avec une photo et un justificatif de domicile) ou directement à la CAMY – rue des pierrettes à Magnanville (dossier téléchargeable sur le site de la commune ou de la CAMY).

Après avoir reçu votre carte nominative gratuite vous pourrez réserver votre course (au moins 1 heure avant) en téléphonant au 0810 110 610,

Au départ de la Mairie, des Moulins de Brasseuil ou du Soleil levant, vous pouvez aller à de nombreuses destinations figurant sur la plaquette de la CAMY distribuée en cours d'année.

Coût d'un trajet ; 1,90 € payable **en espèces** au chauffeur ou par tickets vendus à la Boutique Bus de la Gare de Mantes la Jolie.

○ **La distribution gratuite de compost**

○ **La déchetterie des closeaux à Buchelay**

✓ **Un prix de l'eau en nette diminution**

L'entrée de notre village dans la CAMY a eu un impact immédiat sur le prix de l'eau qui a vu les surtaxes eau et assainissement diminuer nettement, avec une baisse globale de 0.51 €/m³.

Evolution des surtaxes d'eau et d'assainissement (en euros par mètre cube)

	2010	2011
Surtaxe eau	0.2320	0.1954
Surtaxe assainissement	1.411	0.9376

PRÉCISION IMPORTANTE :

Les équipements ou activités **non communautaires** de chaque commune adhérente de la CAMY ne bénéficient en aucun cas des tarifs intra-muros (salle des fêtes, cotisations aux associations sportives, centres aérés.....).

TRI SELECTIF

Les ambassadeurs du développement durable de la CAMY ont effectué une inspection des bacs avant le passage des éboueurs pour vérifier que les consignes qu'ils avaient dispensées étaient correctement respectées.

Tout bac non conforme au tri sélectif a fait l'objet soit d'un rappel dans la boîte à lettres soit a été scotché et non collecté.

Les bouteilles plastiques peuvent être aplaties **uniquement dans le sens de la longueur.**

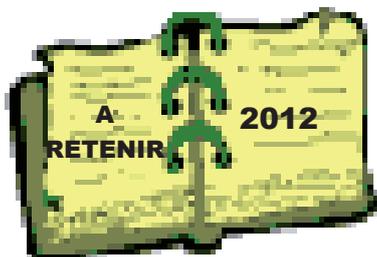
Vous devez en mairie :

- Signaler toute dégradation afin qu'il soit réparé,
- Donner copie de la déclaration de la gendarmerie, en cas de vol pour son remplacement.

RAPPEL :

Les bacs doivent être sortis la veille du ramassage et rentrés impérativement dès le jeudi et non restés sur les trottoirs.

Les déchets verts doivent être mis uniquement dans les sacs spéciaux biodégradables et doivent être sortis au plus tôt le dimanche soir et non plusieurs jours avant.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Lundi 26 mars
Vendredi 29 juin
Vendredi 28 septembre
Vendredi 17 décembre



COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets verts aura lieu chaque lundi entre le **26 mars et le 3 décembre 2012**. Une information sera distribuée pour préciser la date de récupération de vos sacs biodégradables qui s'effectuera en mars en même temps que la distribution de compost sur le parking de la salle communale. Une information sera distribuée.

APPORT GRAVATS ET DÉCHETS SPÉCIAUX

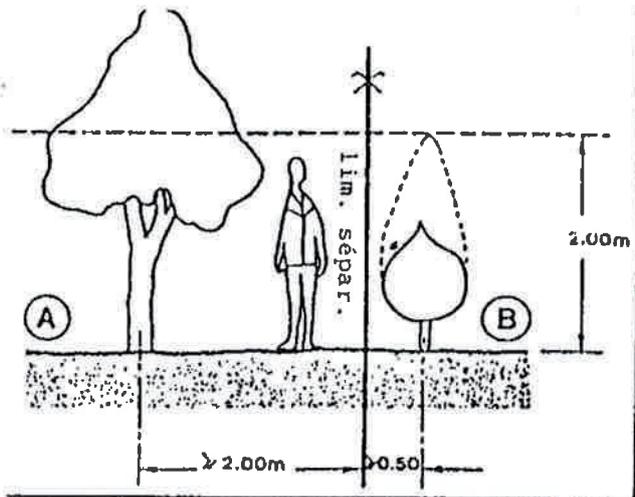
Samedi 24 mars	JUMEAUVILLE – route d'Hargeville Face ferme du Noyer Galland
Samedi 23 juin	HARGEVILLE – place de l'église
Samedi 22 septembre	VERT – Rue de la libération/route de Boinvilliers, à côté de la salle communale
Samedi 8 décembre	ARNOUVILLE-LES-MANTES – parking de la salle des fêtes

CODE CIVIL..... ARTICLE 671.....

« FAUT PAS POUSSER ! »



Il est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes à la limite de la propriété voisine, mais jusqu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement



existants (ou par des usages constants et reconnus) et à défaut de règlements et usages, à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres, et à distance d'un ½ mètre pour les autres plantations.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers (de chaque côté du mur séparatif) sans que l'on soit tenu

d'observer la moindre distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer ses espaliers.

RECOMMANDATIONS COMMUNALES :

Afin d'éviter tous soucis de voisinage, nous vous conseillons de prévoir, à la plantation de vos haies, un passage d'entretien à la limite séparative.

En cas de neige



On ne sait pas ce que nous prépare la météo en ce mois de décembre... Si d'aventure la neige s'annonce afin de faciliter la venue du traineau du père Noël il est nécessaire de rappeler quelques consignes.

L'entretien des voies publiques est assuré par les services de la commune afin d'éviter les accidents corporels. Ces mesures ne peuvent donner des résultats satisfaisants que dans la mesure où les habitants « jouent le jeu » en remplissant les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.

Rappelons l'arrêté du maire qui résume la législation en vigueur : « Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations ».

La région Ile-de-France et les énergies renouvelables

Le montant des aides attribuées :

Des aides de la Région Ile de France, peuvent être attribuées aux propriétaires particuliers pour leur résidence principale. Les aides sont accordées pour les investissements suivants :

- Chauffe-eau solaire individuel : 800 € sur le montant H.T de la main d'œuvre
- Système solaire combiné : 1 300 € sur le montant H.T de la main d'œuvre
- Capteurs photovoltaïques : 750 € sur le montant H.T de la main d'œuvre
- Pompes à chaleurs géothermale : 1 300 € sur le montant H.T de la main d'œuvre
- Toitures végétalisées : 45 €/m² de végétation.

Les règles à connaître

L'aide versée ne porte que sur les coûts liés à l'installation, c'est-à-dire la main d'œuvre, des matériels référencés ci-dessus.

Cependant, afin d'être éligible aux aides de la Région Ile de France il est absolument impératif d'attendre la réception du courrier vous autorisant le démarrage des travaux, sans quoi la demande sera caduque. C'est pourquoi le dossier de demande de subvention est à remplir uniquement par le particulier.

Vous trouverez l'intégralité du dispositif d'aide en téléchargement sur le site de la Région Ile-de-France à la rubrique des aides régionales : <http://www.iledefrance.fr/>

Pour tous les renseignements prendre contact avec la Région Ile de France par téléphone au 01 53 85 76 52 les mardis de 14h à 17h, les mercredis de 9h à 12h et 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h ou par courriel energie@iledefrance.fr



Notre école

Cette année, notre école accueille 40 élèves.

Mr Saïd Ouala 22 élèves de cycle 2 (Maternelle, CP, CE1)

Remplaçant de Mme Glinel

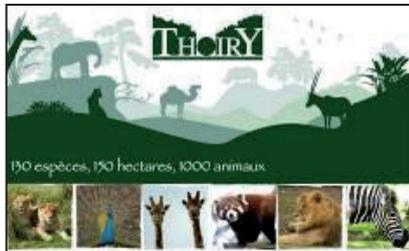
Melle Carine Dété : 18 élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2)

Les enfants ont dégusté la galette des rois le vendredi 7 janvier.

Un goûter sur le thème du carnaval a été organisé le 18 février.

SORTIES SCOLAIRES

Le vendredi 27 mai 2011, les enfants ont visité le *Château de Vaux le Vicomte*.



Une seconde sortie au *Zoo de Thoiry* a eu lieu le jeudi 30 juin 2011.

DISTRIBUTION DES PRIX

Cette année, la distribution des prix a eu lieu le samedi 25 Juin.



Cette année, les enfants nous ont présenté un spectacle très coloré sur le thème du zoo.



Ensuite et pour la seconde année, une kermesse a été organisée par les parents d'élèves sur le terrain multisports.

Le 16 décembre les enfants ont assisté à un spectacle «*Aqualo*» présenté par la Compagnie «*L'ours Bleu*», suivi du traditionnel goûter de Noël.



CANTINE - GARDERIE

Pour le confort des enfants et du personnel, de nombreux aménagements ont été effectués bénévolement par Monsieur Gilbert JEAN adjoint, que nous remercions vivement.



Un téléviseur et un lecteur DVD



Un meuble pour les jeux et des nouveaux jouets



Un meuble pour les chaussures



Un meuble de rangement pour les serviettes qui sont désormais lavées par la mairie



Des chaises neuves et des rehausseurs pour les plus petits

ARRÊT SUR IMAGES



Fête de la musique

Le 21 juin dernier, nous avons pu assister à un bien sympathique concert pour la fête de la musique.



Soirée du 13 Juillet 2011

Une soirée dansante a eu lieu à la salle communale.

Une retraite aux flambeaux s'est déroulée dans les rues du village.

Jamais deux sans trois Troisième brocante

C'est le dimanche 4 septembre 2011 que la troisième brocante a eu lieu sous un ciel un peu gris...



Inauguration de l'espace socio-culturel

De nombreuses personnalités sont venues rejoindre les habitants de notre village pour l'inauguration de l'espace socio-culturel, le 22 octobre dernier.

Banquet de nos aînés

Le 5 novembre 2011, 44 de nos aînés ont pu déguster un excellent repas et danser toute l'après-midi.



11 Novembre 2011



La traditionnelle Cérémonie du souvenir, a eu lieu au monument aux morts.



Ensuite, à l'espace socio-culturel, remise des médailles du travail.

Marché de Noël du 3 Décembre 2011

Le troisième Marché de Noël au profit de l'école a eu lieu, cette année, à la salle communale. L'an passé, la recette de la journée a permis aux enfants d'effectuer une sortie scolaire au Château de Vaux Le Vicomte. Grâce à l'argent recueilli ce 3 décembre, une nouvelle excursion est prévue, mais nous taisons sa destination afin de conserver la surprise pour les enfants.



Le magnifique décor, réalisé par M. et Mme Grigné, nous a transportés dans un petit village de montagne avec sa taverne, où les visiteurs ont pu se restaurer dans une ambiance chaleureuse et familiale. Tartiflette, quiche, café gourmand et pâtisseries maisons étaient au menu pour nos convives qui se sont régalés.

Dans chaque boutique, vous avez pu trouver des objets, des gourmandises et confiseries réalisés par les enfants, les parents, les grands-parents et les amis.

Pour célébrer cet événement, un timbre a été créé, à la grande joie des philatélistes.



Après la représentation de l'Atelier Théâtre et la visite du Père Noël, la journée s'est terminée par le tirage d'une tombola où le premier prix était un panier garni.



Milles félicitations et remerciements à tous les acteurs de cette manifestation (Enfants, Représentants des parents d'élèves, Parents, Grands-parents, Amis,...) qui d'année en année nous apporte de plus en plus de visiteurs.

CLUB PÉTANQUE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Au cours de l'année 2011, le club a organisé 10 concours qui ont attirés jusqu'à 60 participants.

Le club tient à remercier tous les bénévoles, ainsi que les membres du conseil municipal et les organisateurs de la foire à tout pour leurs aides, qui permet de tirer un bilan positif de cette saison.

Le gagnant de la saison 2011 est Alain CHARIRAS

Les membres du bureau pour la saison 2012 sont ;
Bruno BELLALI, Daniel NOTREAMI,
Daniel VERNIER et Herbert RAPP.

Calendrier provisoire de la saison 2012

Samedi 31 Mars	Doublettes formées
Samedi 14 Avril	Doublettes (à la mêlée)
Samedi 28 Avril	Triplettes formées
Samedi 12 Mai	Doublettes (à la mêlée)
Samedi 26 Mai	Doublettes formées
Samedi 09 Juin	Doublettes (à la mêlée)
Samedi 23 Juin	Doublettes formées
Samedi 07 Juillet	Doublettes (à la mêlée)
Dimanche 26 Août	Doublettes formées
Samedi 08 Septembre	Grand Concours Individuel (Adhérents)
Samedi 29 Septembre	Buffet de fin de saison
Samedi 13 Octobre	Assemblée Générale à 17h00

Les inscriptions pour la saison (13€) seront prises,
le Samedi 05 Février, de 15h à 17 h ou
le Dimanche 06 Février de 10h à 12h
au kiosque près des terrains de pétanque.

Tous les membres du Club Pétanque vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.

« LES ATELIERS d'AUFFREVILLE »



1^{ère} Année Réussie

L'eau et l'humour étaient à l'honneur pour le spectacle de fin d'année, merveilleusement écrit et mis en scène par **Catherine Lanyi**, la prof de théâtre.



La troupe de « JOJO la Goutte d'eau »

AVIS : changement d'horaire

A partir du 4 Janvier 2012 les cours auront lieu les mercredis de 16h15 à 18 h

A l'occasion du Magnifique Marché de Noël du 3 Décembre 2011, les Ateliers d'Auffreville ont offert vin chaud, chocolat chaud à l'ancienne, et truffes aux visiteurs,

Et l'Atelier Théâtre a présenté :

« La Légende des Truffes »



Le Millésime 2011-2012

Nous remercions tout particulièrement

Monsieur Dominique Grigné et Monsieur Eric Chiron

qui permettent aux enfants d'évoluer dans de vrais beaux décors de théâtre toujours en parfaite adéquation avec les thèmes proposés,

Madame Céline Dos Santos pour la réalisation des coiffures ainsi que
Madame Estèle Gaudin pour son aide précieuse à la réalisation des affiches. **21**

L'A.S.L.A.B

COMPOSITION du BUREAU 2011/2012

Président.	Mr Demetrio PRATTICO.
Vice Présidente Gym.	Mme Monique FARKAS
Vice Président Tennis	Mr Jacky CHRETIEN
Secrétaire	Mr Armand TENDERO
Trésorier tennis	Mr Bernard BEDAT
Trésorière Gym	Mme Servane DUGUE
Vice Trésorière Gym	Mme Maryline GRIGNE

SECTION TENNIS

L'association compte cette année 31 adhérents.

La section Tennis a participé à la 3ème foire à tout.

Le 17 septembre, un tournoi en double a été organisé. 10 participants ont pu montrer leur talent. Pendant le tournoi un jeu à été organisé pour gagner une superbe raquette.

Quelques adhérents, bien courageux ont, au mois de mars, nettoyé les abords du court.

Ces derniers ont été remerciés et café et croissants leur ont été offerts.



Nous avons terminé l'année tennistique par un excellent couscous à Limay

Les inscriptions auront lieu le **Dimanche 15 Janvier 2012 de 10h00 à 12h00** à l'espace socio-culturel.

Le montant de la cotisation reste inchangé à savoir 30 € pour les INTRA MUROS et 35 € pour les EXTRA MUROS. (2 badges au maximum par famille.)

Les jeunes de moins de vingt ans qui souhaitent s'inscrire pour la première fois bénéficieront d'une remise de 50%

Le PRESIDENT et le BUREAU souhaitent à tous et à toutes une excellente année 2012.

SECTION GYMNASTIQUE



Sous la direction dynamique d'Isabelle, chaque mercredi soir à l'espace socio-culturel les 35 adhérentes se partagent les 2 cours de gymnastique entre 18 heures 30 et 20 heures 30.



AMICALE DES PÊCHEURS

La saison de pêche 2011 a été un succès et les prises nombreuses (truites fario, arc-en-ciel et saumon de fontaine).

Si vous désirez rejoindre l'Amicale pour la saison 2012, veuillez téléphoner au 01.34.76.30.13.



Les Présidents
Robert MERRIEN
Paul GUINANT

C.I.A.D.E.C.

Prévisions 2011/2012

31 décembre 2011 : Réveillon
4 février 2012 : Loto
24 mars : Soirée dansante
20 mai : Rallye pedestre
24 juin : Concours de pêche
22 septembre : Soirée dansante
10 Novembre : Assemblée générale



Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer.

Pour tout renseignement, adressez-vous à
Madame ANCELOT Annick au 01 34 77 11 70

MEILLEURS VŒUX pour 2012



C.I.A.D.E.C.

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances

BILAN DES ACTIVITES ANNEE 2010/2011

- 31 décembre 2010 : Réveillon
- 5 février 2011 : Loto
- 2 avril : Soirée brésilienne
- 19 juin : Concours de pêche
- 13 juillet : Soirée communale
- 4 septembre : Participation à la foire à tout
- 1e octobre : Soirée d'automne
- 19 novembre : Assemblée générale ordinaire de l'association composée de 187 adhérents
- Soirée anniversaire : 25 ans du C.I.A.D.E.C.



Vue générale de la salle pendant l'assemblée

Bureau 2011-2012



Bureau élu : ANCELOT Annick – GANDOLFO Jean-Paul – GIRAUX Micheline – GUSCHING Georges – JAM Daniel – JEAN Gilbert – JEAN Nicole – LEGRAIN Anne-Marie – LEGROS Pascal – MARQUES Brigitte – MARQUES Manu – MULARD Marie Yvonne – PAULET Nathalie – SOUDAIS Lili – SOUDAIS René.



SOCIETE DE CHASSE D ' AUFFREVILLE-BRASSEUIL :

NOTRE DEVISE : PASSION, EQUILIBRE ET CONVIVIALITE

La saison de chasse 2011-2012 a débuté cette année le 25 Septembre 2011 à 9.00h sous un Beau soleil et toujours dans une bonne ambiance.

Le gibier était lui aussi au rendez-vous.

Cette année, population de lièvres stable , chevreuils en hausse, belles volées de pigeons, beaucoup de faisans sauvages nés sur le territoire et quelques compagnies de perdrix.

Cette abondance de gibier est due en majeure partie à une bonne gestion des prélèvements Ainsi qu ' à l ' excellente régulation des nuisibles effectuée par notre garde – piéteur. Les Champs de moutarde nous ont beaucoup aidé également, merci aux propriétaires.

Notre association, consciente des problèmes de sécurité et respectueuse des autres amoureux De la nature organise toujours ses battues de gros gibier en respectant des consignes très strictes. Nous installons d ' ailleurs de plus en plus de miradors afin d ' effectuer obligatoirement des tirs fichants.

Concernée également par l ' écologie, nous collectons dorénavant toutes les cartouches vides En vue de leur recyclage.

On peut souligner le bon fonctionnement de l ' association grace au bureau composé d ' une Equipe soudée et dynamique ainsi qu ' à l ' implication de tous les chasseurs , passionnés et Respectueux des consignes.

Au chapitre convivialité, nous pouvons rajouter désormais notre repas de chasse organisé Chaque année au mois de Mars dans la salle des fetes grace à l ' aimable prêt des locaux Par nos élus communaux. Nous les en remercions vivement. Les non chasseurs seront Egalement les bienvenus.

La fermeture générale de la chasse aura lieu le 28 Février 2012.

Chasseurs occasionnels et sportifs, venez passer un Dimanche sur nos collines !!

Nous vous offrons la possibilité (après parrainage par un chasseur de la société) d ' obtenir Une carte à la journée pour 25.00€ seulement.

Adressez vous à Mr Mahé Alain ou à Mr Nikiel Pierre.



Membres du bureau

Président :	Mr NIKIEL PIERRE
Vice- président :	Mr LEMOINE PATRICK
Trésorier :	Mr MAHE ALAIN
Secrétaire:	Mr LEGRAIN ERIC
Représentant des chasseurs :	Mr PEDROT SERGE
Représentant des propriétaires :	Mr DELAMARRE GERARD
Garde et piéteur :	Mr GERARD MICHEL



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l ' année 2012.



Siège social à AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Un club de bridge important dans un village est un atout pour une communauté d'agglomération.

Il ne faut pas hésiter à venir découvrir ce jeu passionnant qui requiert de la concentration, de la mémoire et une bonne maîtrise de soi.

Le Bridge Club du Mantois a mis en place une école de bridge dont la réputation est reconnue, 32 élèves l'année dernière.

La convivialité est de rigueur et des liens amicaux se créent,

N'hésitez pas à vous renseigner. Nous vous rappelons que le bridge peut s'apprendre à toutes les étapes de la vie et se jouer entre amis ou au club, en tournois de régularité et en compétition.

Des membres du Club vous accueilleront et vous feront découvrir les plaisirs de ce jeu de carte passionnant. Un bon moment à passer.

Renseignements : sur place à la salle communale lors des tournois :

Mardi, mercredi, jeudi à 14 heures

Mercredi à 20 heures.

Par téléphone : 0134771170 – 0130945973 – 0672406420 -
0130986720 aux heures de tournois.

E-mail du club : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr

La nouvelle équipe vous présente ses MEILLEURS VŒUX pour 2012

Le président : Raymond LYBEER.



BIENVENUE AU VILLAGE

Mr DELMOTTE et Mlle HUGUES remplaçant Mr et Mme DOS SANTOS, mairie,
Mr SUTER et Mlle BENTO, 20 rue du village
Mr et Mme BOGAERT remplaçant Mr et Mme BLOC'H, 15 impasse des gâtines.
Mr et Mme MABANDZA, 14 rue de la Vaucouleurs.
Mr RIOU et Mlle EXARE, 2 chemin de la rivière
Mr et Mme BRENET remplaçant Mme BRILLANT, 6 rue des clauselais.
Mr HEBERT et Mlle SAINT DENIS remplaçant Mr JAOUEN, 4 impasse du moulin.
Mr DE BLIECK et Mlle THANH remplaçant Mr BOLLE & Mlle GANDOLFO, 8 impasse du soleil levant
Mr VANIER et Mme LOUIS remplaçant Mr et Mme ZAFFRILA, 12 bis rue des gains.
Mr PANTIC et Mme BECHADE remplaçant Mme BENARD, 16 rue des gains.
Mr POUTIER et Mme VIDAL remplaçant Mr GUYOMARD, 7 rue des gains.
Mr DESNEUX et Mlle GORNET remplaçant Mme BENIZEAU, 5 route de Houdan.
Mr MARCHAND et Mlle DHONDT remplaçant Mr MONDAIN et Mme TAURISSON, 76 route de Houdan.
Mr et Mme FIALAIRE remplaçant Mr et Mme BONHOMME 61 route de Houdan.
Mr GOFFIN et Mme DELBEUCK remplaçant Mlle CHARISSOUX 61 route de Houdan.
Mr MOSSET et Mme DA COSTA remplaçant Mr et Mme AMEDRO, 120 route de Houdan.
Mr et Mme JUNGER remplaçant Mr et Mme BOURGUIGNON, 4 rue des gains.
Mr LAINE et Mlle ESPOSITO, 4 rue du château.

ÉTAT-CIVIL 2011

En vertu des textes en vigueur concernant les renseignements d'état-civil, ne figurent dans cette rubrique que les informations autorisées par les intéressés ou leurs familles.

NAISSANCE



Charlotte HEBERT 06/07/2011
Kilyan LEVEQUE 07/10/2011
Arthur MILORD 05/11/2011
Kyllian MINIER 15/11/2011

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE



Stéphane GIRARD & Claire GINIER
Le 14 mai 2011
Sébastien MINIER & Angélique BOMBART
Le 11 juin 2011
Nicolas FIALAIRE & Jennifer LEBLOND
Le 24 septembre 2011

**Félicitations et
tous nos vœux de bonheur**

DÉCÈS



Jacques MALGOYRE - le 15 mars
Marcel CHOQUEL - le 09 juin

**Toutes nos condoléances
à leur famille**



LES OUVERTURES DE LA MAIRIE AU PUBLIC

☎ 01.34.77.11.68

- Le mardi de 14 à 17 heures

fax : 01.30.98.60.34

- Le vendredi de 14 à 19 heures

mairie.auffreville.brasseuil@wanadoo.fr

Site internet communal :

www.auffreville-brasseuil.fr

OU

www.monclocher.com

et taper dans le panneau d'entrée de ville
AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ÉLUS : le vendredi de 18 à 19 heures

- ↗ **Recherche cadastrale** : sur rendez-vous.
- ↗ **Permanence Urbanisme - le vendredi à 18 heures** : Dépôt de dossiers, avis et conseils sur projets.
- ↗ **Problèmes de rivière** : Mrs Legrand et Jam.

INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE :

- ✧ Par écrit dans la boîte aux lettres spécifique installée près de la porte d'entrée de la mairie.



ÉCOLE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL : 01.34.78.49.96

GENDARMERIE DE GUERVILLE : 01.30.42.39.58

CANTINE/GARDERIE : 06.17.41.32.36

